



Des étudiants au secours des rives du lac Der

Braucourt, le 12 novembre 2015 – Ce sont 43 étudiants vosgiens en BTS « Gestion et protection de la nature » qui vont œuvrer, mardi 17 novembre, à la protection des rives du lac du Der contre l'érosion par le vent. Mettant en place un dispositif expérimental, ils vont constituer un réseau d'arbres protecteurs grâce à la plantation d'une armée de saules.

*RDV mardi 17 novembre à 13h30 au camping de la cornée du Der, Sainte-Marie du Lac.
Nous accéderons au site à pied.*

La cornée du Der peu à peu grignotée

La cornée du Der est une presqu'île de forêt qui s'avance au cœur du lac et qui abrite à l'est le port de Nemours. Sa partie exposée aux vents dominants d'ouest est frappée par les vagues, en particulier lorsque le lac est haut. Les vagues arrivant parallèlement au rivage ne peuvent s'échapper et forment des remous importants. Cela a pour effet de saper la base du rivage et de faire basculer les arbres de bordure dans le lac. Chaque année, les vagues gagnent du terrain tandis que la forêt en perd.

Des essais d'aménagement en génie végétal

Pour essayer de contrer ce phénomène, l'EPTB Seine Grands Lacs propriétaire des boisements et l'ONF, gestionnaire mais également propriétaire de la forêt domaniale du Der ont décidé d'expérimenter un dispositif « anti-érosif » afin que les arbres cessent de tomber dans le lac.

En raison du caractère isolé et préservé de ce secteur, un dispositif issu du génie végétal va être testé en recopiant ce que la nature fait par ailleurs. Ainsi va-t-on favoriser l'implantation de saules en pied de berge et en avant poste. Les saules ainsi plantés devant les berges feront office de défense contre les vagues.

Un chantier mené par 43 étudiants

De la théorie à la pratique, il n'y a qu'un pas que les étudiants en BTS « gestion et protection de la nature » de l'école horticole et du paysage de Roville aux Chênes dans les Vosges vont franchir en participant à la constitution d'un réseau de saules protecteurs.

Ce stage pratique de protection de berges va permettre l'implantation d'une armée de saules en avant des berges érodées. Aux premiers postes ce seront des brins de diamètre importants qui feront office de première barrière et aux arrières postes ce seront de jeunes boutures permettant de retenir les matériaux (feuilles, brindilles..) favorables au développement d'un sol.

D'un point de vue technique, les boutures de saules recueillies préalablement par les équipes d'entretien de l'EPTB vont être enfoncées directement dans l'argile sur plusieurs rangées. Ce sont des saules blancs qui ont été choisis pour la plantation. Ils supportent bien les inondations en formant des racines sur leur tronc. Ces saules à l'âge adulte portent une sorte de « jupe » de racines qui leur permet d'être submergés une partie de l'année notamment quand le lac est haut en été.

A propos de l'EPTB Seine Grands Lacs:

Gestionnaire des barrages-réservoirs du bassin de la Seine, c'est un établissement public interdépartemental créé en 1969, regroupant Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Il assure la double mission historique, pour la Seine et ses

affluents (Aube, Marne et Yonne), d'écarter les crues d'hiver et de printemps et de soutenir leurs débits en été et en automne. Son action est efficace dès l'aval immédiat de ses ouvrages.

Reconnu Etablissement public territorial de bassin depuis février 2011, l'EPTB Seine Grands Lacs est un acteur majeur de l'eau sur le bassin amont de la Seine. L'EPTB agit dans le cadre du plan Seine en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et œuvre à la réalisation d'un projet de nouvel ouvrage dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes. Il est porteur d'un Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne Francilienne.

L'EPTB développe de nouvelles actions destinées, dans le contexte du changement climatique, à compléter le dispositif de gestion des inondations et des étiages et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes

www.seinegrandslacs.fr

Contacts presse :

Jean-François MAGNIEN

Flavie SAUVE

Tel : 01 44 75 29 06 ou 04

Email : communication@seinegrandslacs.fr

www.seinegrandslacs.fr

